

Voici la réponse d'Olivier Besancenot (LCR) à la question que vous avez bien voulu lui poser concernant les régimes spéciaux de retraite

Réponse Olivier BESANCENOT

Monsieur le représentant syndical SUD-RATP

La LCR s'est toujours prononcée pour le maintien des régimes spéciaux comme celui de la RATP qui ne sont que la compensation des contraintes de la mission de service public assurée par les agents.

Quand on examine le régime de retraite des agents de la RATP, la possibilité de départ en retraite à 50 ou 55 ans pour certains métiers n'est que la contrepartie de la pénibilité des métiers concernés (horaires décalés, travail de nuit, services en 2 fois, ...).

Pour les 37,5 annuités avec 75% du salaires, il ne s'agit pas pour nous d'un avantage particulier car c'est ce que nous revendiquons pour l'ensemble des salariés avec l'abolition des lois Balladur, Juppé, Fillon qui ont durement attaqué le régime général des retraites.

Les évolutions récentes du régime RATP, notamment avec la création d'une caisse autonome adossée au régime général constitue un danger pour l'avenir des retraites du personnel de la RATP. C'est une première étape permettant d'appliquer les évolutions du régime général, il permet dès à présent de séparer l'évolution des pensions des avantages qui pourrait être obtenus par les travailleurs de la RATP (évolution des classifications, augmentation du point actif plus favorable, 13<sup>e</sup> mois, ...).

C'est pourquoi nous sommes pour le retour au financement du régime de retraite par le budget de la RATP.

Nous sommes également conscient que les élections quelque soit leur résultat ne suffiront pas à inverser cette évolution et qu'il sera nécessaire que les personnels de la RATP comme de toutes les entreprises publiques se mobilisent comme il l'ont fait en 1995 pour la défense de leur régime de retraite.

C'est pourquoi nous nous prononçons également contre toute atteinte au droit de grève des travailleurs de la RATP et contre la mise en place d'un service minimum.

Veillez agréer, Monsieur le représentant syndical, mes sincères salutations.

Olivier BESANCENOT